Lycée Franco-Argentin Jean Mermoz Buenos Aires

ÉTABLISSEMENT EN GESTION DIRECTE

aefe Agence pour l'enseignement français à l'étranger

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

1ere Séance du Mardi 28 avril 2020 - 16h00 via Google Meet

Nombre de membres:	31
Membres absents :	03
Membres présents:	28
Membres avec droit au vote	22

CE – Conseil d'Etablissement

Réunion du Mardi 28 avril 2020 à 16h00

FEUILLE D'ÉMARGEMENT

NOM PRENOM	FONCTION	DROIT de VOTE = 24	EMARGEMENT
Yann LORVO	Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle	OUI	Présent
Alberto MORINI	Secrétaire Général Adjoint SCAC	NON	Présent
Joachim DE SOUSA	Chef d'Etablissement	OUI	Présent
Delphine GUYOMARD	Directrice Administrative et Financière	OUI	Présente
Jean-François LAGU	Proviseur Adjoint	OUI	Présent
Maria Paz GONZALEZ SUBERO (excusée) Gabriel SANTOJANNI	Proviseure Adjointe	OUI	Présent
Thierry FABIANO	Conseiller Principal d'Education	OUI	Présent
Jean-Marc FERRER	Directeur du 1er Degré	OUI	Présent
Maria Rosa FRANCESCHINI	Directrice du 1er Degré	OUI	Présente
Jean-Christophe BENISTAND	Enseignant 1er degré	OUI	Présent
Anne BOULANGER	Enseignant 1er degré	OUI	Présente
Gabriella VERRA	Enseignant 1er degré	OUI	Présente
Didier FOULARD	Enseignant 2nd degré	OUI	Présent
Paula SARACINO	Enseignant 2nd degré	OUI	Présent
Brice LEBRE	Enseignant 2nd degré	OUI	Présent
Jorge SANCHEZ	Personnel non enseignant	OUI	Présent
Selva GALVAN	Personnel non enseignant	OUI	Excusée
Ignacio TEDESCO	Représentant AMICALE	OUI	Présent
Martina BORTHABURU (excusée) Verónica BERTORA	Représentant AMICALE	OUI	Présente
Florencia AZUBEL	Représentant AMICALE	OUI	Présente
Paula SCAGLIONE	Représentant AMICALE	OUI	Présente
Valérie DUHAMEL (excusée) Carlos MATEOS	Représentant FRATERNITE	OUI	Excusé
Pablo PEREL	Représentant FRATERNITE	OUI	Présent
Chiara GRABENHEIMER – 1S2	Élève de Lycée	OUI	Présente
Magdalena ARIAS 3D	Élève de collège	OUI	Présente
Julien BOUCHARD	Consul Général de France	NON	Présent
Michèle GOUPIL	Conseiller Consulaire	NON	Présente
Marc JAMIN	Conseiller Consulaire	NON	Excusé
Michel MENINI	Conseiller Consulaire	NON	Présent
Vincent CHEVALIER	Conseiller Consulaire	NON	Présent
Patricia PELLEGRINI	Présidente des Anciens Mermoz	NON	Présente
	Vice-Présidente du CVL	NON	

Cette première séance du Conseil d´Etablissement 2020 est tout à fait particulière par sa modalité car elle se déroule pendant le confinement obligatoire dû à la crise sanitaire mondiale de Coronavirus COVID-19. Monsieur le Proviseur a donc convoqué les membres à une réunion virtuelle à partir de la plateforme de visioconférences Google Meet. Il ouvre la séance à 16h05 et remercie tous les membres pour leur présence virtuelle. Deux membres absents : 1 représentant du personnel non enseignant et 1 représentant de l´association des parents Fraternité, excusés pour des problèmes internet.
Le secrétariat est assuré par Mme. Belén Sirimarco et M. Didier Foulard (représentant du corps des personnels).

M. De Sousa, Proviseur du Lycée Jean Mermoz, donne la parole au Conseiller de Coopération et d´Action Culturelle, Monsieur Yann Lorvo, qui se réjouit que le Conseil puisse se réunir ce soir malgré les circonstances. Il dit que bien que la fermeture de l´école soit survenue plus tôt que prévu, il a pu constater que tout le monde a réagi rapidement pour mettre en marche la continuité pédagogique à distance et que finalement on sait que nous avons un établissement qui fonctionne. C´est pareil pour le collège de Martinez. Il est satisfait et remercie les équipes de direction, d´enseignants et les associations des parents d´élèves pour leur implication et engagement.
Il explique que les enseignants ont une charge supplémentaire avec l´enseignement à distance. Ils ont dû se former en urgence à l´utilisation des différents supports informatiques, s´organiser chez eux et, en même temps, apprendre aux élèves et leurs parents cette nouvelle façon d´enseigner. Cela a pris un moment naturellement. Les élèves travaillent aussi énormément. Ils reçoivent beaucoup d´information. « Nous ne sommes pas dans un monde idéal. Personne ne connait l´après. Nous nous demandons tous quelle sera la date de la fin du confinement. » M. Lorvo rappelle que nous devons respecter la loi argentine mais aussi attendre les recommandations de l´AEFE, des équipes de direction, des enseignants, l´avis des parents d´élèves, au moment d´envisager la réouverture de l´école. La reprise sera progressive.
M. Lorvo remercie également l´intervention de l´inspection dans tous les lycées de la région qui sont affectés comme nous et félicite l´IEN et les CPAIEN.
Il souligne le grand engagement de l´Ambassadrice dans le système d´éducation française en Argentine. Elle est constamment informée de l´évolution de la continuité pédagogique pendant cette période de pandémie.
Pour finir, M. Lorvo exprime son souhait de bonne santé à toutes les familles de la communauté Mermoz et encourage la solidarité qui est essentielle en cette période de crise sanitaire.

Le Proviseur remercie l'intervention de M. Lorvo et rappelle l'ordre du jour qui est adopté par les membres du Conseil d'Etablissement à l´unanimité.

ORDRE DU JOUR :

1) Approbation du CR de CE du 5 décembre 2019
2) Le compte financier 2019
3) Passage d'une année en trimestres à une année en semestres pour la partie secondaire
4) Actualités liées à la situation sanitaire

Point 1) Approbation du CR de CE du 5 décembre 2019
Le Compte Rendu de la 3 ème séance du Conseil d´Etablissement du 05.12.2019 devra porter les modifications suivantes avant publication :

a) M. Perel, représentant de l'association Fraternité, demande dans la question N°4 de Fraternité de modifier la date de « El Dia de la Memoria » que par une erreur involontaire était notée le 23 mars. La date correcte est le 24 mars.
b) M. Foulard, représentant SNES-FSU des personnels du secondaire, demande deux modifications.

La DAF intervient, car elle est surprise d'entendre M. Foulard se dire « gréviste », alors qu'il ne s´est pas déclaré officiellement gréviste. A cette remarque M. Foulard répond qu´il ne s´est pas déclaré en grève parce qu'il ne travaillait pas ce jour et que quand on ne travaille pas on n'est pas censé de déclarer « gréviste ». Le proviseur répond qu'il a pourtant travaillé et qu'il le remercie d'avoir maintenu son « intégradora » à la date qu'il a lui-même fixée. D'autres collègues ont reporté ces tâches liées à notre double système.

En remplacement du paragraphe :

Mme Guyomard, DAF du lycée J. Mermoz, intervient car elle est surprise d'entendre M. Foulard, lecteur de cette déclaration liminaire au nom des représentants des personnels FSU, se dire "gréviste", alors qu'il ne s'est pas déclaré officiellement gréviste. A cette remarque M. Foulard répond qu'il ne s'est pas déclaré en grève car comme M. Lagu, Proviseur Adjoint, le lui avait confirmé, les épreuves integradoras du système Argentin ne font pas parties de ses obligations de service par rapport à la France et que quand on ne travaille pas on n'est pas censé se déclarer "gréviste". Le proviseur répond qu'il a pourtant travaillé et qu'il le remercie d'avoir maintenu son "integradora" à la date qu'il avait préalablement acceptée. D'autres collègues ont reporté ces dates liées à notre double système.

Les représentants des OS interviennent pour dire que d'après eux, la circulaire du 20 juillet 2018, qui traite de l'organisation du temps scolaire et donc des calendriers n'a pas été respectée. Le proviseur précise que cette circulaire n'est jamais arrivée dans l'établissement et que donc il a été procédé comme les autres années. Lors du CE du 20 mai, ne trouvant pas un consensus sur une version du calendrier 2020, le proviseur a recueilli l'avis du conseil par le vote. 15 personnes ont exprimé leur avis pour une version (celle des OS) et 7 ont exprimé leur avis pour une autre version. Ces deux avis ont été alors envoyés à l'IEN, qui a choisi une version, qui n'est pas celle qui a obtenu le plus de voix, car elle n'est pas harmonisée avec le collège de Martinez (autre établissement de BA) et, de surcroit, présente un important inconvénient : les personnels de l'Administration et de Maintenance doivent être en poste une semaine avant le début des cours. Tel qu'il a été expliqué par la Direction dans la réunion du 20/05/2019 (voir PV du CE du 20.05.2019), si la rentrée des élèves s'effectuait le jeudi 27/2, les personnels de direction, administratif et de maintenance devraient reprendre le jeudi 20/02 mais comme les lundi 24/02 et mardi 25/02 sont des jours fériés en Argentine pour Carnaval, cela ne laisserait que 3 jours pour la préparation de la rentrée, ce qui est clairement insuffisant.

Le COCAC a, lui aussi, opté pour cette version qui a été transmise à l'AEFE et qui l'a validée.

La publication du calendrier 2020 s'est effectuée fin juin. Lors du CE du 20 août, cette version a été notifiée.

En remplacement de la 1ère phrase :

Les représentants des OS interviennent pour dire que d'après eux la circulaire 1314 du 20 juillet 2018.
Cette circulaire indique :
"IV- A (...) chaque établissement élabore une proposition de calendrier scolaire, adoptée par le conseil d'établissement…
IV-B le document (...) est transmis (…) à l'IEN en charge de la zone géographique, qui contrôle la conformité du calendrier scolaire. En cas d'ajustement nécessaire, le nouveau calendrier devra à nouveau être adopté par le conseil d'établissement (…)"
Les représentants des OS s'étonnent que malgré l'adoption d'un calendrier 2020 par un vote majoritaire lors CE du 20 mai, un autre calendrier ait été finalement annoncé, après avoir été validé par l'AEFE, sans avoir été de nouveau soumis à l'approbation du CE.

Suite aux modifications demandées le Procès-Verbal sera donc publié sur le site du Lycée
http://lyceemermoz.edu.ar/m10/index.php/informationsfr/pv-conseil-d-etablissement

Point 2) Le compte financier 2019

Mme. Guyomard, DAF du Lycée Jean Mermoz, rappelle que des documents budgétaires ont été transmis aux membres quelques jours avant ce C.E. afin qu'ils puissent en prendre connaissance et les étudier. Ils présentent les dépenses et recettes pour le lycée et la mutualisation en fonction de leur nature.

INTRODUCTION

- Compte financier retrace l'exécution budgétaire et comptable de l'exercice. C'est l'acte qui arrête les comptes et présente l'affectation des résultats
- Acte juridique approuvé par le CA de l'AEFE le 12 mars 2020 (pour l'ensemble des EGD).
- L'exécution 2019 a été marquée une nouvelle fois par une inflation très importante, de l'ordre de 53.8% en 2019, conjuguée à une dévaluation de la monnaie : 1 € valait 43 pesos en janvier 2019 et 66 pesos en décembre 2019.
- A noter que l'établissement a enregistré une légère hausse des effectifs sur les 5 premiers mois de l'année et une baisse d'environ 20 élèves sur les 5 derniers mois.
- Le cours du peso est marqué par une forte dévaluation passant d'un euro à 22.52 pesos en janvier 2018 à 1 €= 43.10 pesos en décembre 2018.

- Le présent compte financier intègre les activités du Lycée mais également le service de la mutualisation de zone (AMLASUD). Un point rapide sera fait dans un deuxième temps.
- Comme chaque année, un audit comptable a été réalisé en février / mars par un cabinet privé. Les recommandations et conclusions sont parvenues et sont positives pour l'établissement.

RECETTES
- Différenciées par Financements Etat et Recettes propres.
- Le montant global des recettes : 365 752 056 pesos :
o Chiffre légèrement en dessous des prévisions budgétaires. Le taux de réalisation des droits de scolarité atteint 97.6%, légère différence liée à la perte d'élèves entre juillet et décembre.

RECETTES PROPRES
333 127 063 pesos dont 90.4% pour les droits de scolarité, DPI, DP et Droits d'examen

RECETTES ÉTAT
32 624 993 pesos dont 91.5% concernent les bourses scolaires. Pour le reste, il s'agit de subventions pour la déconcentration des voyages et APP.

Les frais de scolarités ont été augmentés de 35% en 2019
- Le nombre total d'élèves a oscillé entre 1 453 et 1425 élèves en août puis 1433 en novembre. Pour rappel, fin 2018, nous comptions 1434 élèves.
Le Budget initial a été établi sur une base de 1 425 élèves

Les autres droits de scolarité
- Essentiellement les droits de demi-pension et les droits de première inscription.
Demi-pension :
 hausse de la masse de 31.6 % alors que les frais de DP ont été augmentés en 2 fois : 25% de février à juillet et 17% d'août à décembre 2019.
 Surtout augmentation de la fréquentation : entre 1000 et 1100 élèves, soit une fréquentation en fonction des périodes de l'année allant entre 70 et 77% des élèves.
Les DPI : les augmentations (20%) 12.6% d'augmentation sur la masse (190 élèves environ)

Les autres recettes propres
- Autres produits d'activité annexes : 23 034 649 AR$. Comptabilise les activités périscolaires, les voyages scolaires en France (84 élèves et 8 accompagnateurs).
- Autres prestations de services : intérêts moratoires versés par les familles pour retard de paiement.
De nombreuses familles proposent des échéanciers de paiement = gel des pénalités.
1 848 000 encaissés pour les aides de la Fondation
- Produits divers gestion courante : 141 196 pesos
Reversements divers.
Reversements factures de Sodexo

LES FINANCEMENTS DE L'ETAT
L'aide à la scolarité

- Financent les frais de scolarité à hauteur de 9.9%.
- 166 élèves boursiers AEFE.
- L'enveloppe de l'aide à la scolarité (29 854 057 pesos soit près de 450 796 euros au taux du 31/12/19)
- De plus, l'établissement a alloué 67 aides financières à travers la Fondation culturelle pour frais de scolarités (41) et voyages(26).
Les autres subventions de l'AEFE

- Gestion de la déconcentration des voyages (billets d'avion gérés pour les personnels expatriés en Argentine). 1 477 833 pesos
- Subventions pour actions pédagogiques pilotes (APP Projet d'Etablissement). 1 293 103 pesos
- Rappel : financement global de l'AEFE à hauteur de 37% des charges de fonctionnement.

DEPENSES

Pas de commentaires de l'ensemble des postes mais présentation et éclairage d'un certain nombre de postes de dépenses.

Les dépenses totales ont été en hausse de 38.9%.

L'ENVELOPPE PERSONNEL (masse salariale locale)

- Dépenses salariales des recrutés locaux (121 ETP) : en hausse de 51.6 % pour 35% prévu initialement. Un budget rectificatif avait été présenté en septembre pour abonder cette enveloppe de 18.3% (28 800 000 ARS) avec prélèvement sur fonds de réserve.
- Les augmentations successives ont marquées les 9 premiers mois de l'année 2019.

Enveloppe consommée à plus de 94.8 %. La cible à atteindre pour l'AEFE est de 97% de consommation par rapport au budget : difficile en Argentine d'anticiper les hausses de salaires liées aux « paritarias ». La moyenne des EGD est de 94.7% et 99% pour le siège en 2018.

- Masse seule qui correspond à 45.1% de l'ensemble des dépenses (1 partie des dépenses salariales).

L'ENVELOPPE FONCTIONNEMENT

- En augmentation de 50%.

EXCELLENCE EDUCATIVE (EDU 1)

- Evolution de + 56.6% seulement en raison d'une forte augmentation des dépenses pour voyages scolaires.
- Restauration élèves (EDU 121) : hausse de 34.4%.
- Transport élèves(EDU122) : +28% EPS – périscolaires et autres sorties élèves
- Voyages pédagogiques : +179%
- Actions et projets d'établissement : -7% : moins d'APP déposé et de projets
- Les dépenses d'enseignement (EDU 131) : en hausse + 25.2%.

Les dépenses pédagogiques (voir graphique) : 32.7% de la dépense totale par rapport à 2018 – Elles continuent à représenter 4% des dépenses totales

- La Formation Continue reste une priorité avec une hausse de 44%. La participation de l'établissement au réseau : 1% de la masse salariale (644) + FC interne.
- Les certifications pour les personnels : +25%

ACCOMPAGNER ET FAIRE VIVRE LE RESEAU (RES 2)

Le poste de rémunération des personnels résidents

- Le montant continue d'être en forte augmentation du fait de la dévaluation du peso : +73.5% - plus de 52 millions – pour 35 résidents – Une avance de trésorerie en début d'année n'a pas été possible depuis la TG. Des versements mensuelles du compte argentin à hauteur de 100 000 € ont été possibles jusqu'en août.
- Le taux de participation aux salaires des résidents a été augmenté de 4 points pour atteindre 48%. La hausse est néanmoins largement compensée par la baisse drastique de l'ISVL.
- Le nombre d'heures supplémentaires est en légère diminution en €, monnaie de facturation. Néanmoins, le poids sur le budget en pesos atteint presque 200% avec les IJE.

La PFC

- 7.5 % des frais de scolarités. Pour rappel en 2018, le % avait été augmenté à 9%. Un retour au taux de 6% est prévu pour 2020.

IEN

- +97% - budget entièrement financé sur subvention par l'AEFE

L'enveloppe de l'aide à la scolarité
- Augmentation de 27.51%
- 166 élèves boursiers AEFE. Déjà évoqué.
- 67 élèves soutenus par la Fondation (voyages et scolarités).
- Près de 20% des élèves aidés au Lycée Mermoz.166+67+57 exo + 69 fratries

MODERNISATION (SUP 3) (support et immobilier)

En hausse globale de 40%.
- Viabilisation (SUP 325) : en hausse + 114% : très forte augmentation du gaz et de l'eau avec nouveaux compteurs
- Loyers et charges (SUP 324) : + 37% GEBA + piscine
- Entretien mobilier et prestations externes (SUP 326) : entretien en hausse de 18%.
- Equipements et fournitures administratives (SUP 331) : +28% hausse importante.
- Fournitures et matériels informatiques : +55% (SUP 341) investissement chromebook et frais internet
- Frais de gestion courante (SUP 332) : gros travail pour contenir ces frais : +15%.
  Primes d'assurance, contrats d'honoraires, frais et commissions de banque.
- Charges exceptionnelles et financières (SUP 353) : Versement des 2% des frais de scolarité et des intérêts moratoires à la Fondation Mermoz : + 54 % / 2018.
- Entretien et prestations / sécurité (SUP 363) : 6.4 M $ Soit + 49%.
  Pour Mermoz : seulement le contrat de gardiennage 24h/24 de l'établissement.

L'ENVELOPPE INVESTISSEMENT
Enveloppe qui est en forte baisse : 5.2 M ARS contre 25.5 M en 2018.
A la demande de l'AEFE et en période de rigueur budgétaire, les investissements ont dû être fortement réduits en 2019. Ces investissements correspondent au paiement des dernières factures correspondant aux travaux de réhabilitation de l'élémentaire et de la peinture extérieure de ce même bâtiment.

SYNTHESE ET RESULTAT
- Les dotations aux amortissements : 5 031 789 pesos. +66%, conséquence des investissements importants réalisés ces dernières années et des travaux en élémentaire.
- Pertes et gains au change : voir chiffres sur le tableau en pièce jointe transmis au préalable aux membres du conseil d'établissement (ils n'ont pas été précisé oralement)
- Une reprise de provision en 2019 : indemnisation partielle d'un enseignant et pour 2 licenciements d'auxiliaires du primaire.
- Le résultat de l'exercice du Lycée Mermoz est déficitaire de 19 304 104 pesos
  Total recettes fonctionnement encaissées – dépenses fonctionnement décaissées.
- Exprimé en pourcentage et rapporté aux dépenses de fonctionnement annuelles : représente 5.07% et 18,5 jours de fonctionnement.

La capacité d'autofinancement (CAF) 11 605 549 pesos
- Disponibilités dégagées par l'établissement (Résultat + dotations aux amortissements et aux provisions – reprise sur provisions).

FONDS DE ROULEMENT

- Un FDR en baisse de 17 596 405 pesos et qui atteint 19 548 681 pesos soit 18.5 jours de fonctionnement.

Pour rappel le FDR représente la somme dont dispose le lycée pour payer ses employés, ses fournisseurs et l'ensemble de ses charges de fonctionnement en attendant de recouvrir les droits de scolarité.
BILAN
- Les créances

issues des familles débitrices : relativement faibles.

- Montant de 1 787 334 pesos (941 534 pesos en 2018) comptabilisé à la date d'arrêt du compte financier, au 11 décembre 2019.

Aujourd'hui montant de 342 570 pesos (2 impayés pour des élèves qui ont quitté l'établissement dont l'un bénéficiait de l'aide économique de la Fondation.

La modification du calendrier des paiements a permis un meilleur suivi et des relances plus fréquentes en fin d'année.

- Les dettes constituées de différents éléments :

Des avances sur frais de scolarité pour le prochain exercice. Il s'agit là des DPI correspondant à l'exercice 2020 : 5 065 260 pesos

Des reliquats de subventions : l'excédent annuel de l'Aide à la scolarité

Des factures non parvenues pour un montant de 19 825.64 pesos

CONCLUSION

- Contexte économique complexe et incertain marqué de nouveau par une inflation très forte et une dévaluation de la monnaie.

Un résultat comptable en forte baisse avec une trésorerie très faible.

L'augmentation des frais de scolarité de 50% devrait permettre de reconstituer la trésorerie et de faire de nouveaux investissements pédagogiques.

POINT MUTUALISATION

- Un résultat sur l'exercice excédentaire mais en forte diminution par rapport à 2018 : 2 868 861 pesos (66 558 €).
- Recettes propres en augmentation de 90%
- Subvention AEFE : +80%
- Total recettes : +86%

Dépenses : +118%

Personnel : +90% - Les dépenses de personnels - 0.5 ETP - représentent 2.65% des charges de la mutualisation

Fonctionnement : +119% - Les dépenses de missions représentent 92.24% de l'ensemble des charges.

Les missions EEMCP2 en établissement ont été beaucoup plus importantes en 2019, missions répondant à une demande très forte des établissements.

Au total 34 stages ont été réalisés dont 3 pour des formations inter-régionales.

Un stage a été annulé suite aux mouvements sociaux qui ont secoué le Chili en octobre/novembre 2019. Des missions EEMCP2/EMFE et CPAIEN au Chili et en Bolivie ont également été annulées pour les mêmes raisons en fin d'année.

5 stagiaires de la zone ont participé à la formation NSI à Poitiers dont 2 du lycée Mermoz. Une subvention complémentaire a été versée par l'AEFE pour cette dépense conséquente non prévu au budget initial.

Le moins coûteux Buenos Aires 1048 euros

Mais aussi Montevideo 1100 € La Paz 1124 € et Santa Cruz 1100 € Le plus coûteux Costa Rica 1511 euros

Brésil 1450 € - Santiago : 1330 €

Le Proviseur remercie Mme. Guyomard pour cette présentation qui est si nécessaire dans chaque CE et invite les membres à poser des questions :

Mme. Bertora, représentante de l´Association des parents d´élèves Amicale, dit que la formation des enseignants est très importante mais comme l´on connait assez à l´avance il est aussi important de prévoir le remplacement des enseignants qui s´absentent pour participer à une formation. Le Proviseur répond en expliquant que c´est sa mission, en tant que chef d´établissement, de former les personnels. Que ce soit les enseignants, les directeurs, les administratifs ou les agents. Au primaire les enseignants absents sont systématiquement remplacés. En revanche au secondaire il n´est pas toujours évident de pouvoir le faire. A moins que deux professeurs de la même matière arrivent à s´arranger pour faire un échange d´horaire. L´an dernier deux professeurs de mathématiques ont dû partir 3 semaines en France pour une formation dans la nouvelle matière ISN. Il n´a pas été possible de les remplacer mais les professeurs avaient avancé le programme dans leurs classes. Certes, les élèves ont perdu des heures de cours mais il n´ont pas perdu du contenu et des connaissances.

Encore une fois le proviseur précise que la formation des personnels d'un établissement à l'étranger est une des priorités de l'AEFE, c´est dans son ADN.

Point 3) Passage d'une année en trimestres à une année en semestres pour la partie secondaire.

Le Proviseur reprend la question du confinement et dit que si nous étions restés dans le système d´évaluation par trimestre il aurait fallu finir les notations le 23 mai. Vu le contexte ça aurait été très contraignant. La mise en place de l´éducation à distance a pris du temps mais au bout de 3 semaines de cours virtuels les élèves ont pris leurs repères et les enseignants ont acquis de l´expérience. Nous avons pris maintenant notre rythme de croisière.

En tout cas, le passage à une année en semestres est une décision qui maintenant, à 7 semaines de confinement, s´avère judicieuse. Tous les établissements de la zone, sauf un, vont passer à une année en semestres. Les notes s'arrêteront fin juin et les conseils de classes se feront la première semaine de juillet, avant les vacances d´hiver. Nous ne savons pas quand le confinement sera terminé. Mais en tout cas, nous savons que le retour à l´école se fera progressivement.

M. de Sousa donne la parole aux professeurs du 2nd degré. M. Foulard, Professeur Certifié et coordonnateur de Sciences Physiques et Chimie, dit que suite au Conseil Pédagogique qui s´est tenu le 27 avril, tous les collègues ont été d´accord sur le fait que maintenir l´année en trimestres n´aurait pas été envisageable. M. Lebre, Professeur Certifié de Mathématiques trouve aussi que vu le contexte c´est le plus naturel de passer à une évaluation semestrielle.

Le Proviseur ajoute que le passage en semestres s'applique uniquement à la partie française. M. Gabriel Santojanni, en représentation de la Proviseure-adjointe Maria Paz Gonzalez Subero qui se trouve en congé maternité, explique alors que le Bachillerato, partie argentine de l´enseignement au Lycée Jean Mermoz, maintient l´évaluation trimestrielle. Ceci est dû aux dispositions de la DGEGP auxquelles notre établissement doit se conformer. Il n´y n'a pas pour le moment de changement côté argentin, mais si la DGEGP détermine un changement quelconque nous devrons nous y conformer. Pour les classes de 1ere et Terminale, la prise en compte de la condition de 80% de présence de l'élève en cours pour approuver une matière du Bachillerato, ne pourra pas s'appliquer pendant la période de confinement obligatoire. En revanche, les examens de matières « previas » ont eu lieu cette semaine comme il avait été prévu, à distance.

Nous sommes constamment en communication avec les autorités de la DGEGP.

Point 4) Actualités liées à la situation sanitaire

a) Sujet à aborder avec les représentants de parents d´élèves et des personnels : Le proviseur dit que vu que le retour à école est encore incertain nous devons préparer les élections de représentants de parents d´élèves, des élèves délégués des classes et des représentants des personnels à distance.

Pour les élections des parents ce n´est pas un problème puisque ça fait deux ans que les élections se font par internet. Les représentants des deux associations Amicale et Fraternité sont d´accord pour lancer les élections pendant le mois de mai.

Nous devrons implémenter le même système pour les élections des représentants des personnels, avec notre fournisseur belge. Les représentants du personnel enseignant et non enseignant présents sont favorables à cette proposition.

M. Fabiano, CPE, les vies scolaires du Lycée Jean Mermoz et les PP se chargeront de l´organisation des élections des élèves délégués des classes.

b) Réflexions pour un retour progressif à l´école : Le confinement obligatoire a été décrété jusqu´au 10 mai. Nous ne savons pas si après le 10 mai les écoles seront rouvertes. Le plus probable sera que non. Nous avons néanmoins réfléchi à un certain nombre d´éléments sur la possible réouverture. Ce ne sont bien sûr que des hypothèses. Nous avons comme principe un protocole dont la décision finale est de garantir la sécurité des élèves et des personnels qui seraient dans l´établissement. Nous devons associer l´avis et l´accord des différents acteurs : la direction, les enseignants, les parents, le collège de Martinez, le poste diplomatique. Sans l´aval de l´Ambassade nous ne pourrons pas reprendre.

En appui de ces dits, M. Bouchard, Consul Général de France, signale qu'au moment de prendre une décision il faudra se conformer aux recommandations/décisions du gouvernement argentin, toujours en relation étroite avec l´Ambassade par l´intermédiaire du SCAC qui est l'interlocuteur privilégié des deux lycées.

Mme. Scaglione, représentante de l´association des parents Amicale, demande la parole pour dire que c´est très bien de penser déjà aux protocoles pour une future réouverture de l´école mais avant de prendre cette décision il faudra se tenir aux dispositions et protocoles des autorités locales, c´est à dire, de la ville de Buenos Aires (CABA).

Le proviseur dit que nous respecterons bien évidemment le protocole des autorités locales et qu´étant dans l´hémisphère sud, cela nous laisse le temps de profiter l´expérience de l´hémisphère Nord, notamment de la France quand les élèves reviendront en classes présentielles.

Mlle Chiara Grabenheimer, élève de Terminale, demande comment va se dérouler le BAC ici au Sud, si ça sera comme en France. Le proviseur répond qu´ici se fera de la même manière qu´en France. Si au Nord la note finale sera celle des contrôles continus, ici ce sera pareil : il ne peut y avoir deux modalités différentes à l'obtention des examens (baccalauréat et DNB). Il y a encore beaucoup d´incertitudes à ce sujet. Il faut attendre la confirmation du MENJ.

Mme. Bertora, représentante de l´association des parents Amicale, dit qu´elle est d´accord avec le passage en semestres mais avec l´enseignement à distance l´on ne peut pas supposer que les élèves auront les mêmes connaissances ou les mêmes acquis que s´ils avaient été en classes présentielles. On ne peut pas donc leur faire passer un examen final du contenu annuel. Le proviseur répond qu´au secondaire la programmation des contenus est spiralaire, c´est à dire que les mêmes notions sont retravaillées plusieurs années de suite. Cela permet un avancement progressif dans la complexité ; les contenus antérieurs ainsi que le lexique associé sont enrichis petit à petit. Les professeurs, qui connaissent bien ses élèves, prendront en compte ce fait inédit, tout ce temps passé en enseignement à distance. Au moment des évaluations les professeurs seront bienveillants et souples.

M. Benistand, Professeur des Ecoles, représentant des enseignant du 1er degré, ajoute qu´il ne faut pas raisonner par année sinon par cycles. S´il y a un sujet qui n´a pas été terminé à terme se reprendra dans le cycle suivant pour l´approfondir. Nous sommes dans un système de progression par cycles qui tient compte de l´enchaînement des apprentissages par étapes successives selon les acquis précédents.

M. Foulard est d'accord avec ce qui a été dit : Nos élèves, qu´ils soient ici ou qu'ils viennent d´ailleurs, nous saurons tous l'année prochaine qu'ils auront des lacunes et que certaines compétences n´auront probablement pas été acquises. Nous ferons des révisions au début de chaque nouveau chapitre et si le confinement dure encore quelques mois nous devrons tenir compte des besoins de chaque élève pendant plusieurs années.

M. Menini, Conseiller Consulaire, intervient pour dire qu´en tant qu´élus, ils sont sans information pratiquement sur le déroulement de la continuité pédagogique du LJM et du CFAM. Il souhaiterait être informé. Le Proviseur assure qu´il sera informé à travers le SCAC lequel reçoit un rapport hebdomadaire.

c) <u>Sondage pour connaître l´impressions des élèves sur l'enseignement à distance :</u> M. Lagu, Proviseur-adjoint du Lycée Jean Mermoz, présente une enquête réalisée parmi les élèves de Collège et Lycée un mois après l´arrêt des cours présentiels. Sur 723 élèves du secondaire, 61% ont répondu à ce deuxième sondage anonyme.

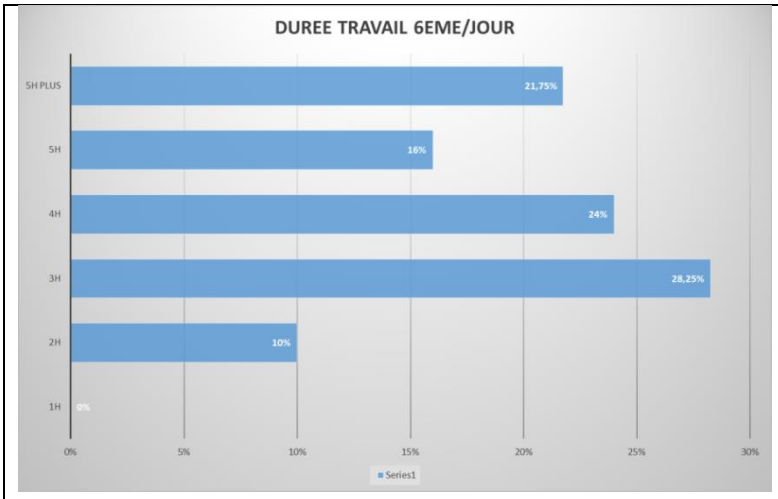

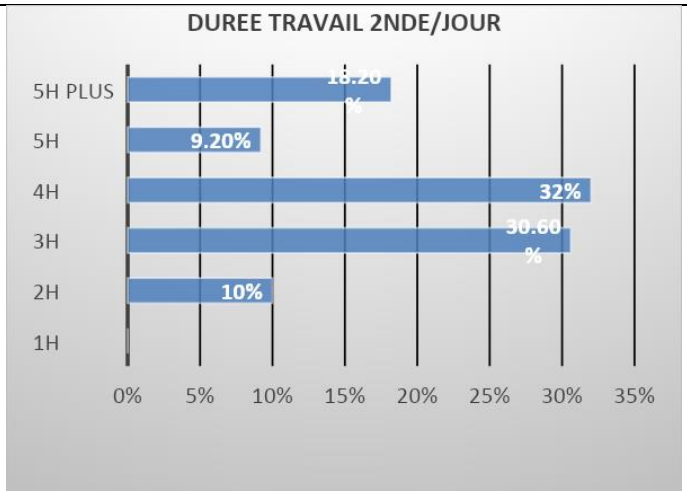

Que 21,75% des élèves de 6eme travaillent 5H ou plus par jour peut s´expliquer par une difficulté d´organisation, ce qui est normal et dû au passage au secondaire. On peut le voir aussi et le comprendre en 3eme, 1ere et Terminale puisque sont des niveaux de classes à examen. Surtout en 1ere avec le nouveau BAC. Le reste travaille en majorité entre 3 et 4 heures par jour ce qui est normal. En 5eme les élèves savent déjà mieux s´organiser. Il faudra s'interroger sur les classes de 2nde et voir pourquoi 18% a déclaré travailler 5H ou plus.

<u>La charge du travail.</u> La majorité, 56% des sondés, trouve que la charge de travail est IMPORTANTE.

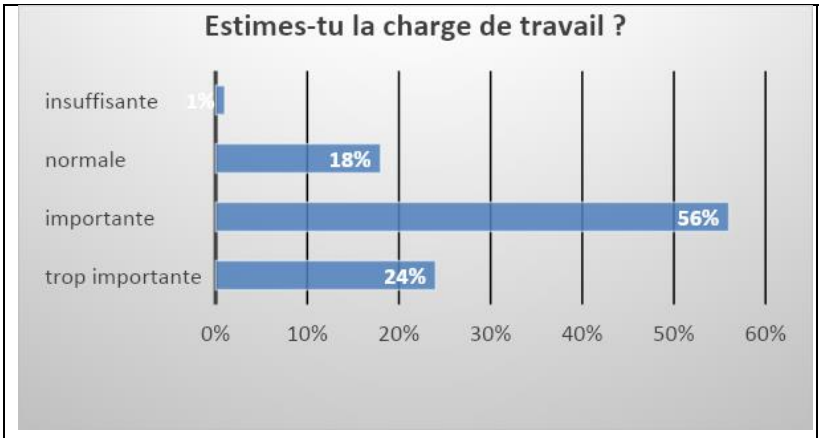

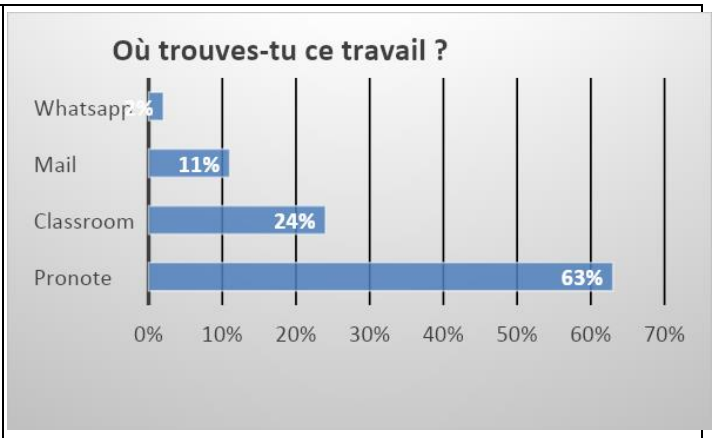

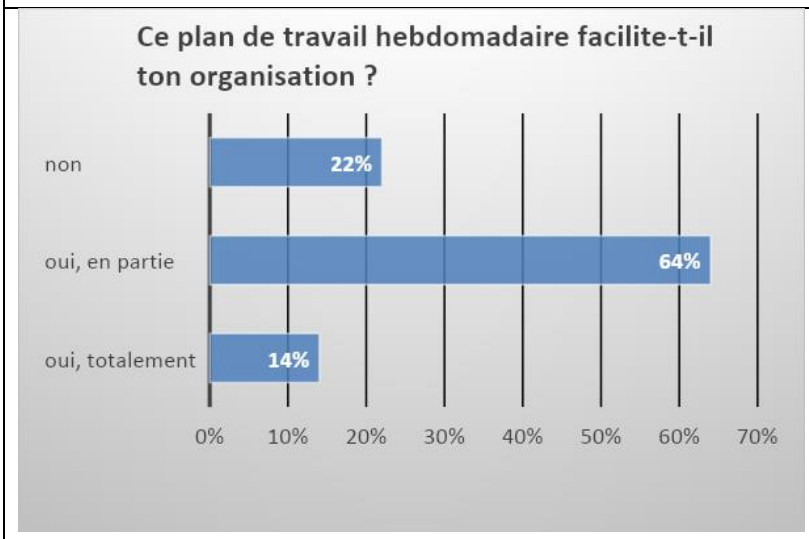

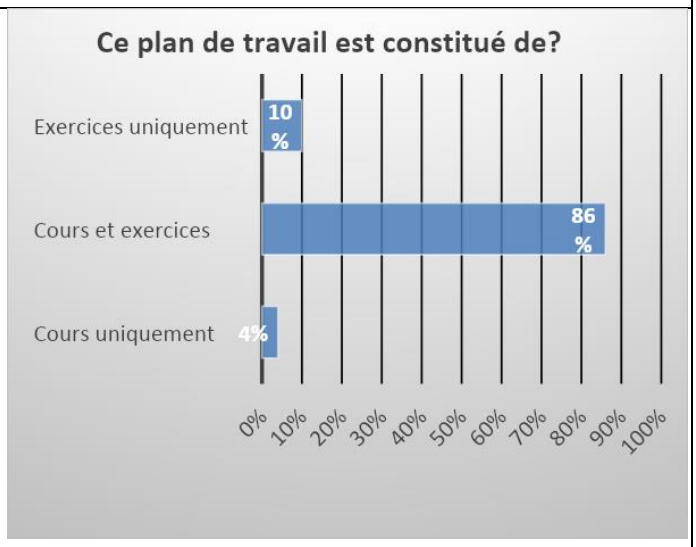

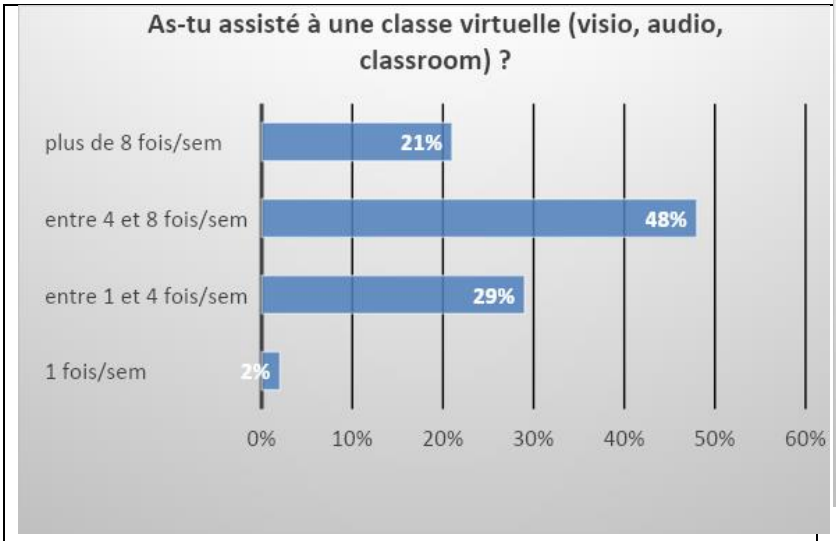

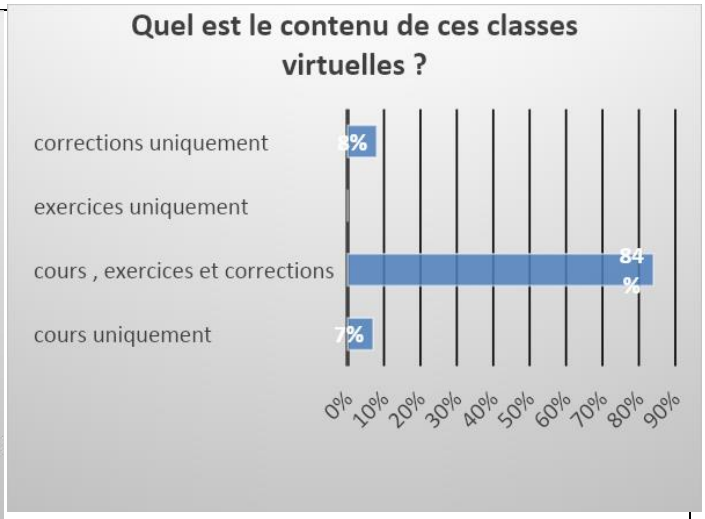

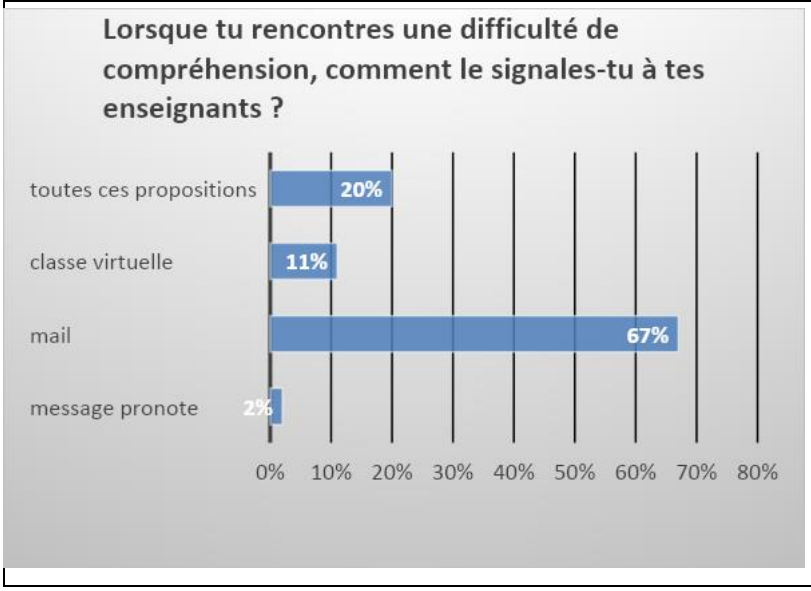

Mme. Scaglione dit que pour communiquer avec les professeurs, poser des questions, demander des explications, les élèves préfèrent utiliser le mail et que les parents ne sont pas habitués à la messagerie de Pronote, alors ça serait plus facile de dire aux professeurs que pour communiquer avec les parents ils utilisent exclusivement le mail. M. Foulard dit qu´en effet, le mail permet de recevoir le message tout de suite sur son portable par exemple et ne nécessite pas de se connecter à Pronote pour lire la messagerie. M. Lebre ajoute le mail permet de donner des réponses collectives, à toute la classe, quand il s´agit d´une question d´ordre général.

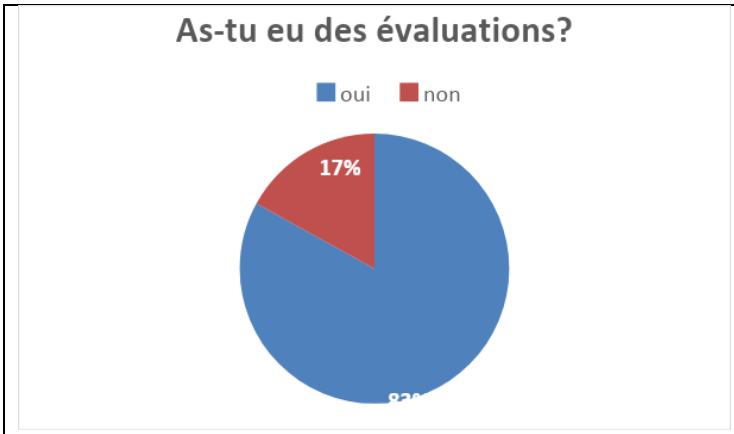

Il faudrait voir si les 17% qui déclarent ne pas avoir eu d'évaluations et qui sont des élèves de plusieurs classes n´ont pas pu les faire pour un problème technique, problème de Wi-Fi ou autre. M. Lagu incline pour cette hypothèse.

M. Perel dit qu´il aurait fallu donner d´autres possibilités de réponse aux élèves, pas seulement OUI NON.

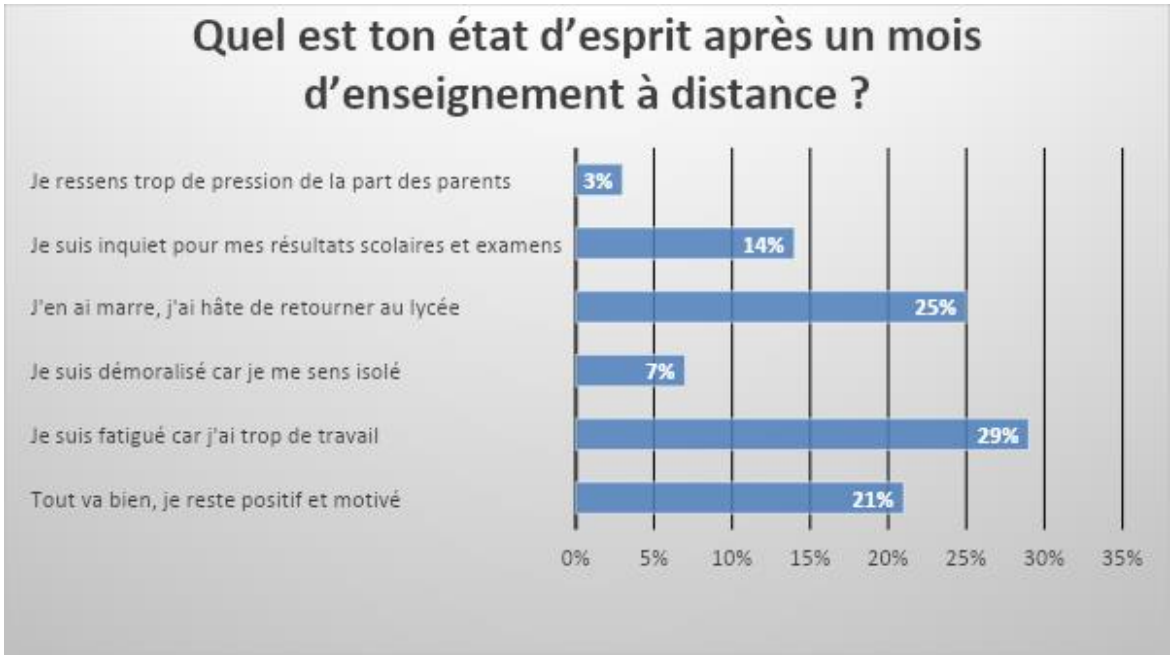

Que 25% des élèves ait envie de retourner au Lycée est un bon signe dit M. Menini.

Mme. Bertora trouve cette enquête positive mais elle ne reflète pas le travail que les enfants font après les cours.

Mme. Bullrich, représentante de l´association Amicale, demande une enquête par matière. Il y a des classes qui n´ont pas vu le professeur de certaines matières pendant toute la quarantaine. Que font ces professeurs-là ? Ils ont eu seulement des devoirs. Est-ce normal ? Le proviseur répond que tous les professeurs qui se sont fait connaitre pour dire qu´ils n´avaient pas d´ordinateur ont reçu une tablette chez eux, envoyée par le Lycée. Mme. Bullrich demande d´avoir les programmes de toutes les matières, françaises et argentines. Les parents le réclament depuis le début de l´année scolaire! Mme. Saracino, Professeur d´EPS et Principal d´une classe de 3eme dit que certains parents lui demandent les programmes de toutes les matières de la classe. Il faut dire aux parents que le PP n´est pas sensé connaitre et/ou donner les programmes des matières qui ne sont pas la sienne.

M. Bouchard, Consul Général de France, intervient en tant que parent des classes de 6eme et 4eme pour remercier le travail remarquable des professeurs depuis le début du confinement. Même s´il y a des choses à améliorer, dans l´ensemble le travail est excellent.

Le proviseur remercie M. Lagu pour sa présentation. Il demande à finaliser le Conseil. Les questions des associations notées ci-dessous seront traitées en comité restreint après les vacances.

Mme. Bullrich demande quelle est la situation des postes résidents qui devraient être pourvus en août? Le proviseur répond qu´il y a 3 changements de poste en juillet-aout :

1 poste de Professeur des Ecoles qui ne pose pas de problème parce que l´enseignant titulaire que prendra le poste de Mme. Lorvo est Floriane Antonucci qui est déjà enseignante au Lycée. Elle est sur place.

1 poste de Professeur de Lettres pour couvrir le départ à la retraite de Mme Devriendt. Le professeur titulaire qui va la remplacer, M. Viaud, est actuellement en Angleterre. Nous croyons qu´il pourra arriver pour le 3 août. Sinon, nous ferons tout pour que Mme. Devriendt continue jusque l´arrivée de M. Viaud. Sinon, nous avons un plan B en tête.

Et finalement le poste de Proviseur-Chef d´Etablissement. M. De Sousa dit qu´il partira le 13 juillet et que la nouvelle Proviseure, Mme. Laurence LEYENDECKER, pense qu´elle pourra être en poste le 3 août.

Le proviseur informe aussi les membres du CE qu'une enquête va être mise en place, destinée aux professeurs, afin de recueillir leurs sentiments et leurs remarques durant cette période d'Enseignement à Distance.

<u>Questions des représentants des parents</u> :

Fraternité : L´association Fraternité avait présenté seulement la question de que les élèves aient plus de possibilités de réponses dans l´enquête. Néanmoins, le Proviseur a accepté de recevoir exceptionnellement d´autres questions présentés le jour même du CE et a proposé de les traiter dans une réunion ultérieure avec les membres de Fraternité.

Amicale : Les questions qui n´ont pas été répondues lors du Conseil seront traités en réunion restreinte avec Amicale.

1 - La date de retour en classe est incertaine, à CABA on envisage de suspendre les vacances d'hiver, au niveau Nacion différentes alternatives sont en cours d'analyse pour récupérer les cours perdus. Quelle sera la position du Lycée, compte tenu les 36 semaines de travail des professeurs français? C´est un contexte extraordinaire où des mesures extraordinaires doivent être prises.

2 - Actuellement, les frontières en Europe, comme en Argentine, sont fermées jusqu'en septembre, bien que le retour dans leur pays soit autorisé aux étrangers, il est possible que si des professeurs français quittent le pays ils ne puissent pas retourner en Argentine. Des mesures seront-elles prises pour assurer le retour et, le cas échéant, devraient-ils rester en quarantaine? Et quelle est la situation des postes résidents qui devraient être pourvus en août?

3 - Quel est le statut des examens dans l'hémisphère sud (Brevet et BAC)? En France et dans l'hémisphère Nord, ils ont été suspendus, mais les conditions ici de plusieurs mois sans cours traditionnels, laisse nos lycéens en désavantage face à ces évaluations.

4 - Existe-t-il des possibilités d'incorporer la G-suite (google drive-google meet-room ...) dans le primaire, comme dans le secondaire, pour permettre un meilleur moyen de partager des fichiers et de générer des vidéoconférences sans la limite abrupte du zoom? Et dans ce sens, est-il prévu de former davantage d'enseignants à ce type d'outils?

Le proviseur donne la parole à Mme. Pellegrini, Présidente de l´association Anciens Mermoz. Patricia Pellegrini quittera la présidence des Ancien Mermoz dès la fin du confinement. Mme. Andrea Guadalupe, actuelle trésorière, la succédera dans ses fonctions de présidente.

Le Proviseur clôture la séance à 18h35 et remercie l´intervention des membres du Conseil d'Etablissement.

M. Joachim DE SOUSA	**Mme Belén SIRIMARCO**	**M. Didier FOULARD**
Proviseur	Secrétaire	Secrétaire adjoint